



Comprendre le monde,
construire l'avenir®

Date	Version	Auteur	Notes
18/06/2008	1.0	D.I.	Création
29/04/14	1.1	D.I.	MAJ



Que faire en cas de perte de son mot de passe ?

En premier lieu, il est important de savoir que tous les mots de passe sont stockés cryptés. Cela signifie qu'en aucun cas nous ne sommes en mesure de vous communiquer votre mot de passe. Il faut obligatoirement en définir un nouveau.

Sur la page de connexion (*cf. fiche « Comment accéder à votre compte »*), vous avez la possibilité de cliquer sur le lien « Mot de passe perdu ? ».

Toutes les procédures décrites ci-dessous sont valables depuis n'importe où sur Internet.

Plusieurs choix s'offrent alors à vous suivant que vous êtes étudiant ou personnel à l'université.

1. Vous êtes un étudiant de l'université

Nous vous offrons trois moyens de définir un nouveau mot de passe.

a. Comptes avec une adresse personnelle de secours définie

Pour les comptes ayant une adresse personnelle de définie (soit par une activation de compte après juin 2014, soit en l'ayant spécifiée dans les paramètres personnels), la spécification d'un nouveau mot de passe est très simple :

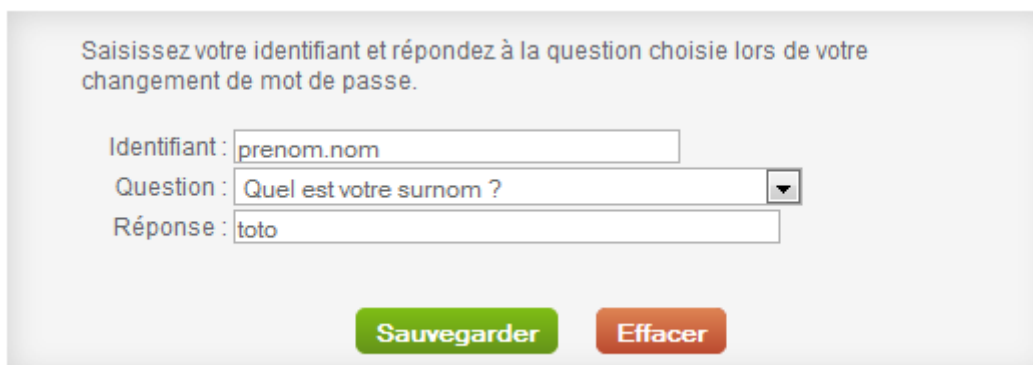
- Vous saisissez votre numéro d'étudiant (sur 8 chiffres)
- Un lien unique valable 4 heures vous sera alors envoyé sur votre adresse email de secours
- Vous pouvez spécifier un nouveau mot de passe

b. Vous aviez défini une question secrète et vous vous en souvenez

Si vous aviez correctement indiqué une question secrète lors de l'activation de votre compte ou du changement de votre mot de passe, vous pouvez cliquer sur le lien correspondant.

Vous devez alors remplir le formulaire présenté dans la figure suivante en indiquant votre identifiant (de type prenom.nom), la question que vous aviez choisie et la réponse que vous aviez indiquée.

Si tout est correct, vous aurez alors la possibilité de spécifier un nouveau mot de passe. Celui-ci sera actif environs une minute après.



Saisissez votre identifiant et répondez à la question choisie lors de votre changement de mot de passe.

Identifiant :

Question :

Réponse :

c. Vous avez oublié votre question secrète

Si, au contraire, vous n'avez pas correctement rempli la question secrète ou si vous avez oublié la réponse il est quand même possible d'avoir un nouveau mot de passe. Pour cela, il faut d'abord cliquer sur le lien correspondant et remplir entièrement le formulaire présenté dans la figure ci-dessous.

Après vérification des informations saisies par les services informatiques, un nouveau mot de passe vous sera envoyé à l'adresse de courriel indiquée (cette adresse n'est pas sauvegardée, et elle est utilisée uniquement afin de pouvoir vous envoyer votre nouveau mot de passe).

Votre Nom

Votre Prénom

Votre n° d'étudiant (8 chiffres)

Votre date de naissance - -

Votre adresse de courriel (cette donnée ne sera pas personnelle enregistrée)

Veuillez ressaisir votre adresse

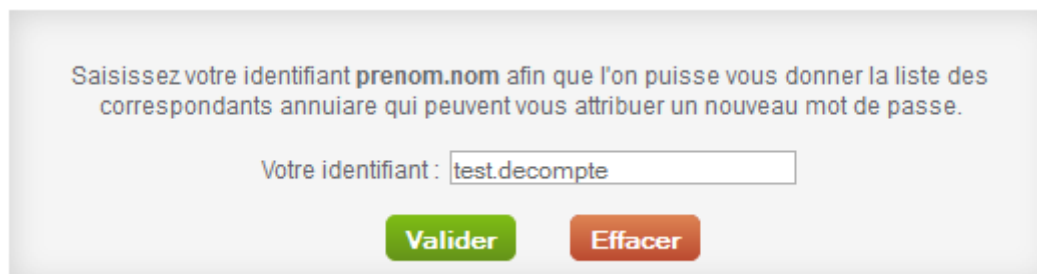
Merci de saisir le code ci-contre



2. Vous êtes un personnel de l'université

Si vous êtes un personnel de l'université, il vous suffit de contacter votre correspondant annuaire. En effet, celui-ci a la possibilité de modifier votre mot de passe.

Si vous ne connaissez pas votre (ou vos) correspondant(s) annuaire, cliquez sur le lien correspondant.



Saisissez votre identifiant **prenom.nom** afin que l'on puisse vous donner la liste des correspondants annuaire qui peuvent vous attribuer un nouveau mot de passe.

Votre identifiant :

Vous pouvez alors saisir votre identifiant dans le formulaire présenté ci-dessus. La liste de vos correspondants sera alors affichée. Il ne vous restera alors plus qu'à le contacter afin qu'il vous attribue un nouveau mot de passe.